

Coup de pouce à l'artisanat et au commerce

Depuis plus de 30 ans, le Sicoval a développé un véritable savoir-faire en matière de développement économique. Aujourd'hui, il le met au service de l'artisanat, du commerce de proximité et des petites entreprises de moins de 10 salariés. Démonstration.

Le 4 octobre dernier, le Sicoval a posé un nouveau point d'ancrage à son action en faveur d'une diversification des activités économiques sur son territoire. Ce jour-là, il a en effet signé avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne (CMA 31), une convention de partenariat qui prévoit 5 axes d'actions conjointes : la connaissance et la valorisation de l'artisanat local, la définition d'une offre adaptée en matière d'implantation, l'accompagnement de la création et de la croissance des entreprises, l'accompagnement de la transmission d'entreprises, et l'emploi artisanal. Destinée à favoriser le développement de l'artisanat, cette convention s'intègre pleinement à la politique du Sicoval dédiée au rééquilibrage de la composition et de la répartition de son tissu économique.

Une politique inscrite au PCDD

Cette politique s'appuie sur un constat que dresse François-Régis Valette, le Président de la Communauté d'Agglomération : « *le développement économique est, depuis plus de 30 ans, un domaine prioritaire de notre action. Il crée de l'emploi et de la richesse, grâce notamment à la Taxe Professionnelle versée par les entreprises.*

Cependant, nous avons peut-être trop longtemps privilégié les activités du secteur des technologies de pointe, au détriment des autres ». Les entreprises de ce domaine d'activité, essentiellement implantées au Nord du Sicoval, représentent en effet un tiers des 33 000 salariés travaillant sur le territoire. Désireux d'élargir le champ d'intervention de la Communauté d'Agglomération, les élus ont donc inscrit ce souhait dans le Programme Communautaire de Développement Durable (PCDD) du Sicoval, adopté en 2003. Leur projet comprend trois axes forts : maintenir et renforcer une activité économique diversifiée et géographiquement équilibrée ; aménager et équiper les parcs d'activités en les dotant de services aux entreprises ; favoriser l'emploi et l'insertion. Deux secteurs d'activités sont ainsi ciblés par la politique de développement économique du Sicoval : l'agriculture (le territoire compte 280 agriculteurs), et les micro-projets d'entreprises que sont les activités d'artisanat et de commerce de



« Le développement économique est, depuis plus de 30 ans, un domaine prioritaire de notre action. Il crée de l'emploi et de la richesse, grâce notamment à la Taxe Professionnelle (TP) versée par les entreprises. Cependant, nous avons peut-être trop longtemps privilégié les activités du secteur des technologies de pointe, au détriment des autres. »

François-Régis Valette,
Président du Sicoval

Haute-Garonne

initiative, plate-forme de soutien aux créateurs d'activités artisanales et commerciales

En septembre, le Sicoval a rejoint Haute-Garonne Initiative, une plate-forme d'accompagnement de porteurs de projet. Celle-ci met à leur disposition différents outils d'aide à la création et au développement de leur entreprise : conseil, octroi de prêts d'honneur allant de 1 500 à 23 000 €. Composée des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, d'organisations professionnelles, d'organismes bancaires et d'assurance, de grandes entreprises et de collectivités territoriales, Haute-Garonne Initiative a déjà, entre 2001 et 2005, soutenu 18 entreprises du territoire du Sicoval, dont la moitié étaient des TPE artisanales et commerciales.

Contact : Haute-Garonne Initiative,

05 61 33 66 32,

www.haute-garonne-initiative.org



Pierre Perez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Haute-Garonne

“ La volonté du Sicoval de rééquilibrer la composition de son tissu économique est particulièrement intéressante. Ce n'est généralement pas la préoccupation première des collectivités locales. Or, les difficultés que connaît aujourd'hui Airbus - et que nous regrettons - démontrent que l'on ne peut pas baser tout son développement économique sur un seul secteur ou une seule entreprise. ”

proximité. « La volonté du Sicoval de rééquilibrer la composition de son tissu économique est intéressante - explique Pierre Perez, Président de la CMA 31 - Ce n'est généralement pas la préoccupation première des collectivités locales. Or, les difficultés que connaît aujourd'hui Airbus - et que nous regrettons - démontrent que l'on ne peut pas baser tout son développement économique sur un seul secteur ou une seule entreprise ».

Un secteur dynamique et dynamisant

Cette tendance à la spécialisation, le Sicoval a souhaité la modérer en encourageant l'implantation d'artisans et de commerçants de proximité dans les 36 communes. Leurs entreprises contribuent en effet à la réalisation de son projet de territoire. Elles développent des services dans des domaines où les besoins des habitants sont peu ou mal satisfaits. Elles permettent de concilier l'accroissement de la population du territoire (le Sicoval accueille 2 000 nouveaux habitants chaque année) avec le respect de l'environnement : peu gourmandes en espace, elles offrent du service de proximité et contribuent à limiter les déplacements motorisés. D'un point de vue économique, elles génèrent des emplois locaux dans des secteurs

très diversifiés, laissant leur chance à toutes les compétences et tous les niveaux de qualification. Enfin, lieux de vie, ces entreprises contribuent à créer du lien social entre les habitants, et de l'animation au sein des villages. Ces fonctions, de nombreuses activités artisanales et commerciales l'assurent déjà. Le Sicoval compte en effet 860 entreprises artisanales, qui emploient 3 200 personnes (gérants, salariés et apprentis). 40 % de ces entreprises travaillent dans le bâtiment, et 34 % d'entre elles dans le domaine des services (coiffure, nettoyage de locaux...), de la réparation (automobile, appareils électroménagers...) et des transports (taxis). L'artisanat de production (ébénisterie, mécanique générale, fabrication de prothèses dentaires...) représente quant à lui 18 %, et l'alimentaire (boulangeries, boucheries, poissonneries, traiteurs...) 8 %. Le secteur du commerce est également dynamique : 870 activités commerciales sont répertoriées sur le territoire, dont 366 commerces de détail, 205 grossistes et intermédiaires, 114 activités d'hôtellerie et de restauration, 185 de services (voyages, immobilier, assurance...), etc. Mais la situation de ces activités mérite d'être consolidée. En effet, leur répartition entre espaces urbains et ruraux est, comme au plan national,



Chiffres-clés

- 860 activités commerciales sont répertoriées sur le territoire
- 1 hypermarché, 6 supermarchés et 7 supérettes sont implantés sur le Sicoval
- 2 200 m² de locaux destinés à des commerces de proximité vont être construits dans 5 communes
- 10 zones d'activités accueillent d'ores-et-déjà des activités artisanales
- 40 nouveaux artisans se sont installés sur le territoire au second trimestre 2006, chiffre équivalent au nombre de nouvelles implantations de l'année 2005
- 22 apprentis travaillent dans des entreprises artisanales du bâtiment
- 25 créateurs d'entreprises artisanales ont déjà bénéficié de l'accompagnement conjoint du Sicoval et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



Points de vue,

“ Le commerce de proximité permet d'éviter que les villages se transforment en cités-dortoirs. Mais son développement passe par des projets construits collectivement (...). Le Sicoval semble prêt à mener une réflexion globale sur cette question pour le Sud de son territoire. ”

Florence Bellondrade, conseillère « commerce » à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse

“ Je voulais d'abord m'installer à Toulouse, mais j'ai reçu un accueil mitigé. Et puis j'ai trouvé une opportunité à Fourquevaux, où le maire a immédiatement soutenu mon projet. J'ai ouvert début août, et j'ai déjà dû embaucher un livreur ! ”

Christophe Delarue, gérant de la pizzeria Oh Fada à Fourquevaux

“ Je fais mes courses hebdomadaires en grande surface, et l'appoint dans les commerces de la commune. C'est d'ailleurs plus simple d'avoir ces boutiques à proximité : cela réduit mes déplacements. Mais il nous manque toujours une pharmacie. ”

Carole Eynard, habitante de Labastide-Beauvoir

déséquilibrée : le Nord du Sicoval accueille la majeure partie de ces entreprises, avec, pour conséquence, des tensions sur le prix et la disponibilité des locaux. L'implantation géographique des activités commerciales est, à cet égard, caractéristique : un tiers est situé à Labège-Innopolis, un tiers à Ramonville-Saint-Agne et Castanet-Tolosan, le dernier tiers étant dispersé sur le reste du territoire qui rassemble, lui, 54 % de la population... « Aujourd'hui, le Sud du Sicoval compte 147 entreprises artisanales pour 10 000 habitants - explique Sylvie Ortolan, chargée de mission Artisanat, Commerce et Économie solidaire au Sicoval - Ce chiffre est légèrement inférieur au niveau départemental (168 pour 10 000 habitants). Pour suivre

les perspectives d'évolution de la population d'ici 2015, il faudrait que les effectifs artisanaux augmentent de 40 % ».

L'adaptation des zones d'activités

Face à ce double constat de la prépondérance des entreprises du secteur des technologies de pointe et du déséquilibre dans la répartition géographique des activités artisanales et de commerce, le Sicoval a pris plusieurs mesures volontaristes depuis 2003. À commencer par la création, au sein de sa Direction de l'Économie et de l'emploi, d'un service animé par une chargée de mission Artisanat, Commerce et Économie solidaire. Sa fonction : coordonner l'ensemble des projets du Sicoval concernant ce secteur, mais aussi conseiller et orienter les porteurs de projets. Le second axe d'intervention du Sicoval porte sur la question du foncier, certaines activités d'artisanat de production, du bâtiment, de services à l'entreprise ou de commerce de gros ne nécessitant pas de vitrines, ni d'implantation dans un lieu passant. « Au contraire, ces entreprises ont besoin d'espace pour leurs machines ou leurs stocks, mais dans des proportions trop modestes pour intéresser les promoteurs privés - explique François Minot, agent de Développement Économique à la CMA 31 - Ce type d'activités artisanales nécessite par exemple des parcelles de 2 000 à 5 000 m² comprenant 100 à 400 m² de bâtiments ». Pour les accueillir, les élus ont donc décidé d'adapter l'offre foncière au sein des zones d'activités d'intérêt communautaire. À Castanet, la zone de Vic les Graves à vocation industrielle, a été agrandie de 11 hectares (ha) commercialisés par lots de 2 000 à 3 000 m². Opérationnelle à partir de 2008, la nouvelle zone d'activités des Monges à Deyme aura une vocation mixte, à la fois industrielle et artisanale. Elle comptera donc des lots de 1 ha, et d'autres, plus petits, sur un total de 30 ha. Enfin, au Sud du territoire, à Baziège, les 18 ha de la zone



Nathalie Barriélemy,
salon de toilettage canin
à Pompertuzat



Alain Fornasier,
métallier/ferronnier à Baziège



Michel Espinosa,
boucher à Labège



Philippe Coutinho,
climaticien/chauffagiste
à Montgiscard



Artisan, commerçant, TPE : qui fait quoi ?

L'artisan exerce un métier de transformation de matières premières ou de fourniture de services. La liste des métiers artisanaux est limitative et comprend les métiers du bâtiment (maçonnerie, ferronnerie...), de bouche (boulangerie, charcuterie...), de service (pressing, toilettage d'animaux...) et de production (orfèvrerie, fraisage...). Le travail du commerçant consiste, lui, à acheter et revendre des produits. L'expression Très Petites Entreprises (TPE) désigne toutes les entreprises de moins de 10 salariés, dont relèvent la plupart des activités artisanales et commerciales de proximité.



Mais le Sicoval a également souhaité développer une offre immobilière sur mesure pour les entreprises artisanales en démarrage. « Chaque année pendant 3 ans, nous allons construire un bâtiment spécialement adapté à l'accueil de nouveaux artisans - explique le Président du Sicoval - Le premier, implanté dans la zone de Vic à Castanet et livré en 2009, accueillera la recyclerie du Sicoval. » Ces hôtels d'entreprises artisanales feront entre 1 000 et 1 500 m² modulables à la demande, selon un schéma moyen de 200 m² d'ateliers et 50 m² de bureau. Et leurs locataires auront accès à une plate-forme d'accompagnement et de suivi personnalisé dans laquelle interviendront le Sicoval, la Chambre de Métiers et de

l'Artisanat, et des représentants des partenaires de l'entreprise (experts-comptables, banquiers, assureurs...). Car, comme l'explique le Président de la CMA 31, « une entreprise artisanale ne réussit que si elle bénéficie de conseils en amont de sa création, et d'un accompagnement en aval ». Un double positionnement vers lequel tend aujourd'hui le Sicoval, à travers sa politique de développement des activités artisanales et commerciales.

La zone d'activités de Vic les Graves à Castanet accueille de nouveaux artisans



Contact : Sylvie Orolan, chargée de mission Artisanat, Commerce et Économie solidaire au Sicoval : 05 62 24 28 18

du Visenc seront entièrement consacrés à l'accueil d'entreprises artisanales et commerciales, grâce à des lots de 1 500 à 3 000 m².

Une offre immobilière adaptée à des besoins particuliers

L'offre immobilière insuffisante est la seconde difficulté rencontrée par les artisans et les commerçants. Afin d'y remédier, le Sicoval prévoit déjà, dans ses grandes opérations d'habitat, des surfaces dédiées à l'implantation de commerces et de services de proximité. Il en est ainsi au sein du quartier du Pont de Bois à Auzerville-Tolosane, et de celui du Buchens à Ramonville-Saint-Agne. À Escalquens, le nouveau quartier des Capitouls devrait, quant à lui, comprendre environ 11 lots de 2 500 m² pour des activités d'artisanat, et 800 m² pour l'implantation de commerces.

Écho : un artisan du territoire primé !

Une habitante d'Odars, créatrice de son entreprise artisanale, a reçu le Trophée 2006 de la création d'entreprise, décerné le 16 octobre par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne. L'entreprise de Laurence Pecoraro, Albanofil création, confectionne et commercialise des housses de protection brevetées pour les matelas à langer.